

CGT-INRA RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole Tél : 01.39.53.56.56 Fax : 01.39.02.14.50 Mail : cgt@inra.fr 	Aux personnels des sites de la région parisienne concernés par l'opération « Saclay »	 SYAC-CGT 3, rue barbet de Jouy 75349 Paris 07 SP Tél.: 01 49 55 55 89 fax : 01 49 55 55 53 syac.cgt@agriculture.gouv.fr
---	---	--

21 septembre 2011

La Fondation de Coopération Scientifique (FCS) est une machine à liquider la recherche et l'enseignement public ! Non à la FCS !

Les Directions générales de l'INRA et d'AgroParisTech entendent procéder à une véritable restructuration de leur dispositif de recherche en région parisienne, en prévoyant d'envoyer vers le mirage de l'opération Saclay de multiples unités de recherche aujourd'hui localisées à Versailles, Grignon, Jouy, Ivry ou accueillies dans des sites d'AgroParisTech ; au total plusieurs centaines d'agents, soit environ 30% du potentiel de recherche INRA dans la région et 70% de celui d'AgroParisTech, en abandonnant au passage les sites parisiens dont celui de Grignon. La plupart de ces unités seraient logées sur le nouvel ensemble immobilier AgroParistech (toujours à l'état de projet), prévu pour accueillir les personnels parisiens d'AgroParistech. Le tout sous la houlette de la Fondation de Coopération Scientifique (FCS), une **structure de droit privé**, censée chapeauter l'Université Paris Sud-Orsay, le CEA, le centre de recherches EDF, une partie des grandes écoles de Paris-Tech et des entreprises privées sur le Plateau de Saclay.

Crise de la FCS, changement de direction et gouvernance resserrée pour asservir encore plus les organismes publics et universités

Ses statuts dotent la FCS d'une gouvernance qui retire à la communauté universitaire et scientifique toute maîtrise sur ses orientations. Néanmoins la première proposition d>IDEX (initiative d'excellence) portée par la FCS a été recalée en partie à cause de la faiblesse de sa "gouvernance", ce qui a entraîné une crise majeure et la démission du président de la FCS, l'ex-président de l'INRA, Paul Vialle.

Dès lors, l'objectif de la nouvelle proposition d>IDEX qui est aujourd'hui concoctée par la FCS avec la présidence de l'université Paris-Sud, est de resserrer la gouvernance : en clair, mettre sous tutelle complète les organismes de recherche publique et les universités. Ce projet d>IDEX 2 indique ainsi que *"Compte-tenu des grandes différences statutaires et de rattachement des établissements réunis, et des forces, limites et inadaptations évidentes au cas d'espèce de leurs gouvernances, aucun des modèles juridiques existant ne peut servir de modèle de statut de l'Université Paris-Saclay compatible avec le mode de gouvernance qui est proposé dans ce projet."* (note de bas de page 10). En clair, aucun des statuts existant dans les établissements membres de la FCS Paris Saclay ne sera respecté: comme stipulé dans ses statuts, la FCS décide des sujets

de recherche, où va le financement des projets, affecte les personnels quel que soit leur statut.

Dans ce même document, il est confirmé que cette FCS est le cœur de l'opération "plateau de Saclay" appelée désormais **"Université Paris-Saclay"**, pierre angulaire de l'opération Grand Paris chère à Sarkozy : *"Pendant toute la phase transitoire (du démarrage de l>IDEX, en tant qu'outil de transformation du fonctionnement collectif des établissements relevant du projet d'Université Paris-Saclay, jusqu'à la constitution effective de l'Université), c'est la FCS Paris-Saclay qui assurera la responsabilité de la constitution de l'Université et de la conduite de l>IDEX."* (page 11). Cette fondation, déjà dotée de plus d'un milliard pour des opérations immobilières sur le plateau, demande donc de bénéficier de l'argent du "grand emprunt" pour façonner une nouvelle université "hors normes" construite sur quelques grands sujets. Il est aussi écrit page 9 que pour recruter des stars internationales, la FCS pillera les postes statutaires : ***"une politique de Ressources Humaines ambitieuse, (...) sera mise en place à l'échelle de l'Université Paris-Saclay, en mutualisant une part importante (>10%) des postes régulièrement libérés chez les partenaires."***

Comment ne pas lire dans ces textes la perte totale d'autonomie scientifique des composantes de la FCS, autrement dit leur liquidation ou leur fusion dans un magma dont on ne comprend plus bien qui contrôle qui, ni qui fait quoi ?

N'est-ce pas faire un beau cadeau aux entreprises

concernées de la région (ou d'ailleurs) qui n'auront

plus qu'à faire leurs courses au savoir et à la R&D dans ce "marché" ouvert à tous et dirigé de main de maître par une structure à la botte du gouvernement (même pas à celle du MESR) ? Sans compter les profits immobiliers juteux à la clé de cette affaire avec une spéculation effrénée sur les terrains à bâtir ! Gestion des personnels des différents organismes publics et universités, statut de ces mêmes

personnels : quelles garanties qu'ils ne passent pas eux-aussi sous la coupe de la FCS, qui déciderait des conditions de travail, d'affectation et d'emploi ?

Sans même aborder le fait qu'il n'y aura pas de transports en commun fonctionnels dans cette zone avant au minimum 2015 !

Obtenir un strapontin pour démanteler la recherche publique ?

C'est dans ce cadre que la FCS prétend organiser dans la précipitation (dépôt des listes 10 octobre) des élections pour la 'représentation' des personnels de ses composantes. Il s'agit d'élire 8 représentants à une "assemblée de la FCS", représentants des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des ingénieurs de recherche à l'exclusion de toutes les autres catégories de personnels (c'est-à-dire, plus de la moitié !). Ce n'est pas tout : ces 8 "représentants" ne sont pas élus au suffrage universel mais par des grands

électeurs (élus dans les Conseils d'Administration, Conseils Scientifiques ou équivalents des composantes), et enfin, ces 8 désigneront en leur sein 2 représentants au Conseil d'administration de la FCS. **Même avec un processus électoral plus démocratique, la FCS n'était pas acceptable. Mais là, on atteint des sommets !** Cette mascarade électorale doit finir de convaincre les personnels de la nécessité de faire capoter la FCS.

Ni la CGT-INRA, ni le SYAC-CGT et ses élus qui ont voté contre la fondation de coopération scientifique du projet de Saclay au conseil d'administration d'AgroParisTech ne présenteront donc de candidat à cette farce électorale. Nos syndicats s'adressent aux autres organisations syndicales pour leur dire de ne pas y participer non plus afin de ne pas donner une ombre de légitimité à cette opération.

Nous considérons que les choses ne sont pas jouées : rien ne permet d'affirmer, aujourd'hui, que le processus gouvernemental ira à son terme, avec le transfert effectif des agents sur Saclay.

La FCS étant l'outil d'un véritable hold-up sur les établissements de recherche et d'enseignement supérieur, nous exigeons de l'INRA et d'AgroParisTech qu'ils se retirent de la Fondation de coopération scientifique. Nous proposons aux personnels des différents sites INRA et AgroParisTech de reprendre cette exigence en signant massivement la pétition suivante :

Nous exigeons de l'INRA et d'AgroParisTech qu'ils se retirent de la Fondation de coopération scientifique FCS Saclay :

Nom	Prénom	Unité	Signature

Renvoyer à : Syndicat National CGT-INRA RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Fax : 01.39.02.14.50 – Mail : cgt@inra.fr